



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports

Campagne

Equipements sportifs HN-HP

2021

Crédits nationaux

SOUTIEN AUX ÉQUIPEMENTS
SPORTIFS STRUCTURANTS
FÉDÉRAUX

SOUTIEN AUX ÉQUIPEMENTS
SPORTIFS HAUT-NIVEAU
DES CREPS / OPE

SOUTIEN AUX CENTRES DE
PRÉPARATION AUX JEUX (CPJ)



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports



Centres de Préparation aux Jeux (CPJ)
de Paris 2024

14 millions d'€



Equipements sportifs structurants
fédéraux et ceux des établissements
(CREPS, OPE, etc.)

5 millions d'€

Campagne Equipements sportifs HN-HP 2021

Crédits nationaux

Campagne Equipements sportifs HN-HP 2021

Crédits nationaux



**Centres de Préparation aux Jeux (CPJ)
de Paris 2024**

pour le 21 avril 2021 en DSDEN/SDJES



Les équipements sportifs démontrant une capacité d'accueillir des délégations dans le cadre de la préparation aux JOP 2024.

Les matériels sportifs et spécifiques d'optimisation de la performance (data, captation vidéo, etc.).

L'équipement sportif auquel se rattache la demande de subvention doit faire partie d'une candidature CPJ ayant reçu l'une des trois réponses suivantes : « Décision favorable sans réserve », « Décision favorable sous réserve de livraison des travaux » ou « Décision en attente d'une justification d'engagement des travaux ou de mise en conformité ».



Equipements sportifs structurants fédéraux

pour le 12 mai 2021 en DSDEN / DRAJES

**Equipements sportifs haut-niveau des
CREPS / OPE,...)**

pour le 12 mai 2021 en DSDEN / DRAJES



Les équipements éligibles à ce dispositif sont :

- Les équipements sportifs structurants au profit de la préparation des sportifs relevant du « Cercle Haute Performance » de l'Agence ;
- Les équipements sportifs structurants nécessaires à la bonne mise en oeuvre des Projets de Performance Fédéraux (PPF) ;

Campagne Equipements sportifs HN-HP 2021

Crédits nationaux



Centres de Préparation
aux Jeux (CPJ)
de Paris 2024

21 avril 2021 en
DSDEN/SDJES



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports

- **Types de porteurs de projet éligibles** : les collectivités et leurs groupements (ou son mandataire)
- **Types d'équipements éligibles** : Tous les équipements sportifs démontrant une capacité réelle d'accueillir des équipes de France ou délégations étrangères dans le cadre de la préparation aux JOP Paris 2024.
- **Nature des travaux** : Travaux de construction d'équipements et annexes, rénovations lourdes et structurantes d'équipements et annexes, les aménagements permettant d'améliorer les conditions d'accueil et d'entraînement des athlètes dans le cadre de la préparation aux jeux, la mise en accessibilité d'équipements permettant l'accueil des délégations paralympiques, l'acquisition de matériel.
- **Critères de sélection et priorisation** : Cohérence avec le projet PPF de la fédération, carence géographique pour la pratique HN-HP de la discipline, constitution d'un pôle d'excellence sportive, probabilité d'accueil d'athlètes de HN, environnementale et carrence territoriale (QPV, ZRR,...).
- **Apport minimal du porteur de projet** : 20% minimum du coût total du projet.
- **Priorités** : Pratique paralympique, pratique féminine, insertion économique et sociale rojets intégrant un bassin d'apprentissage ou concernant un bassin

DEMANDE DE SUBVENTION :

Plus de 10 000€

50% du montant subventionnable

Campagne Equipements sportifs HN-HP 2021

Crédits **nationaux**



Equipements sportifs
structurants fédéraux

**12 mai 2021 en
DSDEN/SDJES/DRAJES**



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports

- **Types de porteurs de projet éligibles** : les fédérations sportives agréées.
- **Types d'équipements éligibles** : les équipements sportifs structurants au profit de la préparation des sportifs relevant du « cercle Haute Performance », les équipements sportifs structurants nécessaires à la bonne mise en oeuvre des PPF.
- **Nature des travaux éligibles** : travaux de construction d'équipements sportifs neufs, rénovations lourdes et structurantes incluant la mise en accessibilité aux personnes en situation de handicap.
- **Apport minimal du porteur de projet** : 20% minimum du coût total du projet.

DEMANDE DE SUBVENTION :

Plus de 10 000€

De 25 à 80% du montant subventionnable

Campagne Equipements sportifs HN-HP 2021

Crédits nationaux



Equipements sportifs
haut-niveau des
établissements

12 mai 2021 en
DSDEN/SDJES/DRAJES



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports

- **Types de porteurs de projet éligibles :** les centres de ressources d'expertise et de performance (CREPS) et organismes publics équivalents (OPE) ainsi que les régions ou collectivités propriétaires des locaux. Les établissements justifieront d'un mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage accordée par la collectivité pour tout projet de construction sur budget propre.
- **Types d'équipements éligibles :** les équipements sportifs structurants au profit de la préparation des sportifs relevant du « cercle haute performance », les équipements sportifs structurants nécessaires à la bonne mise en oeuvre des PPF.
- **Nature des travaux éligibles :** Travaux de construction d'équipements sportifs neufs, rénovations lourdes et structurantes incluant la mise en accessibilité aux personnes en situation de handicap.
- **Apport minimal du porteur de projet :** 20% minimum du coût total du projet.

DEMANDE DE SUBVENTION :

Plus de 10 000€

De 25 à 80% du montant subventionnable